

## **Politiques pour soumission de projets**

En soumettant votre projet à QuébéComm, vous acceptez irrévocablement les règles suivantes :

- A. Vous représentez et garantissez être le titulaire de tous les droits dans le projet, ou être le représentant autorisé du ou des titulaires.
- B. À votre connaissance, le projet et tous les documents déposés sont originaux au sens de la Loi sur le droit d'auteur et n'enfreignent aucun droit de tiers.
- C. Vous soumettez ce projet librement, sans avoir été sollicité, et comprenez qu'aucune rémunération ou compensation ne sera versée à la suite du dépôt de votre projet. À cet égard, QuébéComm n'utilisera votre projet qu'afin de déterminer s'il s'agit d'un projet qui peut être porteur et faisable.
- D. QuébéComm, en tant que producteur, a de nombreux projets en développement et il peut arriver que certaines similarités existent entre ceux-ci, d'autres projets reçus et le vôtre. Vous acceptez que de telles ressemblances ne constituent pas une violation de vos droits et ce, en aucune circonstance. De plus, votre proposition sera évaluée par les membres de notre équipe et possiblement par des consultants extérieurs et donc nous ne pouvons en garantir la confidentialité.

Une réponse vous sera transmise une fois l'analyse de votre projet complétée. À noter que les projets peuvent être refusés pour diverses raisons et que nous ne transmettons pas les motifs de refus.